

Arrêté n°23 05 04 D
Arrêté portant composition du jury d'admissions du Master
domaine Droit, Economie, Gestion, mention Management
de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2021-2022.*

Arrête

Article premier :

Le jury d'admissions du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Management de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour la rentrée de septembre 2023 est composé comme suit :

Parcours Affaires Industrielles et Internationales (M1 et M2)

Président du jury : Nathalie SEMENTERY

Membres du jury :

- Katy CABARET
- Ylenia CURCI

Article 2 :

Le jury d'admissions pour la première et deuxième année du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Management, parcours Affaires Industrielles et Internationales pour l'année universitaire 2023/2024, se réunira en 1 session supplémentaire, le :

- **Vendredi 26 mai 2023 à 11h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle E101**

Article 3:

Le jury d'admissions du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Management de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard pour la rentrée de septembre 2023 est composé comme suit :

Parcours Entrepreneuriat Technologique et Industriel (M1 et M2)

Président du jury : Katy CABARET

Membres du jury :

- Nathalie SEMENTERY
- Ylenia CURCI

Article 4 :

Le jury d'admissions pour la première et deuxième année du Master Droit, Economie, Gestion, Mention Management, parcours Entrepreneuriat Technologique et Industriel pour l'année universitaire 2023/2024, se réunira en 1 session supplémentaire, le :

- **Vendredi 26 mai 2023 à 11h00 – UTBM, Campus de Belfort, Salle E101**

Article 5 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son intranet NUXEO.

Sevenans, le 16 mai 2023

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon